

Termes de Référence Consultance : Community Management

Projet : Programme Implementing Alternatives to Incarceration in Morocco

Le Programme des peines alternatives au Maroc appuie la mise en œuvre de la loi 43.22 entrée en vigueur officiellement le 22 Août 2025, ayant pour but d'instaurer une justice communautaire efficace et rationalisé au Maroc, réduisant la surpopulation carcérale et la récidive tout en augmentant l'utilisation des alternatives à l'incarcération. Le Programme y parviendra grâce à une assistance technique ciblée, au développement des capacités locales, à une meilleure coordination et partage d'informations entre les partenaires, au développement de ressources et à des interventions de sensibilisation du public.

Organisme: National Center for State Courts

NCSC est une organisation non-gouvernementale spécialisée dans l'assistance technique, la formation et les services de technologie visant à renforcer les systèmes judiciaires dans les 50 états des États-Unis d'Amérique et dans le monde. Établie depuis 50 ans à l'initiative des dirigeants des tribunaux américains pour promouvoir un *accès équitable à la justice*, NCSC travaille en partenariat avec les bailleurs de fonds, les gouvernements et les organisations non-gouvernementales pour renforcer les institutions de la justice et promouvoir l'Etat de droit. Depuis 2001, NCSC œuvre en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, notamment au Maroc depuis 2016.

Contexte de la mission:

Dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur les peines alternatives à la prison, menée par le National Center for State Courts (NCSC) au Maroc, une stratégie de communication digitale sera mise en place pour accompagner la réforme pénale en cours et mieux informer le grand public.

Le débat public autour des peines alternatives étant donné reste marqué par de nombreux amalgames : confusion avec l'impunité, vision émotionnelle des faits divers, perception de favoritisme ou de laxisme.

Dans cette dynamique, l'action s'inscrit dans une approche de sensibilisation citoyenne portée par NCSC comme acteur non lucratif, agissant dans l'intérêt général. La mobilisation de professionnels des médias, de journalistes et de créateurs de contenu engagés vise à renforcer la compréhension du public, à favoriser l'appropriation de la réforme par les citoyens et à accompagner les efforts de l'État marocain dans ce chantier structurant. Cette démarche sollicite des valeurs de responsabilité sociale, de bienfaisance et de collaboration, au service d'un débat public éclairé et constructif.

Dans ce contexte, la communication digitale constitue un levier stratégique majeur. Les plateformes digitales constituent un espace central de débat public sur les questions de justice pénale. La gestion responsable de ces espaces, l'animation des communautés et la modération des échanges sont essentielles pour garantir un dialogue respectueux, équilibré et conforme au cadre légal.

La présente mission vise ainsi à mobiliser un Community Manager expérimenté, capable de gérer, animer et contribuer et donner conseil à la modération des plateformes digitales de la campagne de sensibilisation, en coordination étroite avec l'équipe NCSC, les partenaires institutionnels et le/la consultant(e) en création de contenus.

Objectif principale:

L'objectif de la mission est d'assurer la gestion quotidienne, l'animation et la modération des plateformes digitales de la campagne, afin de favoriser l'engagement citoyen, de prévenir les discours erronés ou haineux et de contribuer à une compréhension éclairée des peines alternatives à l'incarcération.

Sujet de la consultation:

Cette consultation vise le recrutement d'un Community Manager chargé de contribuer à l'animation et la modération des plateformes digitales d'une campagne de sensibilisation sur les peines alternatives à l'incarcération au Maroc, mise en œuvre par le NCSC. La mission consiste à diffuser des contenus pédagogiques accessibles, dans le but de lutter contre la désinformation, à encourager un débat public constructif et à accompagner la réforme pénale liée à la loi 43.22, en coordination avec les équipes NCSC et les partenaires institutionnels.

Le consultant sélectionné travaillera en étroite collaboration avec les différents consultants de NCSC et la représentante nationale de NCSC.

Objectifs de la mission

- Co-concevoir avec l'équipe NCSC et mettre en œuvre un programme de contenu digital alignée avec les objectifs de la campagne.
- Vulgariser les informations juridiques relative aux peines alternatives pour un public non spécialiste.
- Contribuer à la déconstruction des idées reçues et des discours erronés qui circulent sur les réseaux sociaux.
- Favoriser des échanges respectueux et constructifs avec les internautes.
- Contribuer à une modération responsable, conforme aux valeurs de la campagne et au cadre légal.
- Mesurer l'impact des actions digitales et proposer des ajustements.

Résultats Attendus

Le community Manager devra livrer les résultats suivants au terme de la mission :

- Diffusion régulière de contenus pédagogiques clairs et vérifiés sur les peines alternatives à l'incarcération.
- Engagement mesurable et positif des publics cibles sur les plateformes digitales.
- Réduction des idées reçues et des discours erronés à travers une modération responsable.
- Animation cohérente et respectueuse des communautés en ligne, conforme au cadre légal.
- Suivi et analyse des performances permettant d'ajuster et d'optimiser la stratégie digitale.

Note Importante : Toutes les productions notamment les supports pédagogiques seront

la propriété exclusive de NCSC.

Principales Tâches du Consultant

Le Community Manager sera chargé des tâches suivantes :

- **S'aligner avec la stratégie digitale proposé par NCSC**
 - Préciser les objectifs de communication par plateforme (Facebook, Instagram, X, LinkedIn, YouTube, etc.).
 - Discuter l'adaptation des outils en fonctions des cibles (grand public, journalistes, étudiants, acteurs associatifs, professionnels).
 - Proposer un calendrier éditorial cohérent avec les temps forts de la campagne.
- **Publier les contenus validés fournis par le·la consultant·e en création de contenus**
 - Publier des contenus pédagogiques (posts, infographies, vidéos courtes, vidéos animées, stories).
 - Adapter le message au langage et aux codes de chaque réseau social.
 - Travailler en étroite coordination avec l'équipe NCSC pour valider les contenus sensibles.
- **Animation des communautés**
 - Proposer des conseils d'interaction avec les internautes avec l'équipe NCSC (réponses, commentaires, messages privés).
 - Surveiller les commentaires, les messages privés et les mentions sur les réseaux sociaux, et y répondre ou notifier l'équipe NCSC pour répondre de manière opportune et appropriée.
 - Encourager les discussions constructives autour de la réforme pénale.
 - Mettre en valeur les productions et les passages médiatiques
- **Modération et gestion des risques**
 - Contribuer à une modération active et respectueuse.
 - Identifier et gérer les discours haineux, diffamatoires ou trompeurs.
 - Appliquer des règles claires de modération, en coordination avec l'équipe NCSC
- **Suivi, analyse et reporting**
 - Assurer une veille des risques réputationnels et alerter en cas de crise digitale ;
 - Suivre les indicateurs de performance (engagement, portée, interactions) ;
 - Produire des rapports périodiques d'analyse;
 - Formuler des recommandations d'amélioration;

Durée et Période de la Mission

La mission est prévue pour une durée de 6 mois.

Compétences et Expérience Requises

- Formation en communication digitale, marketing, journalisme ou domaine connexe.

- Expérience professionnelle confirmée (minimum 3 ans) en gestion de communautés digitales.
- Expérience professionnelle confirmée en gestion de plateforme digitale
- Excellente maîtrise de la rédaction en français et en arabe (darija et/ou arabe standard).
- Sens élevé de l'éthique, de la responsabilité.
- Une expérience dans des campagnes de sensibilisation ou des projets institutionnels est un atout.

Ces termes de référence peuvent être ajustés en fonction des besoins spécifiques du programme et des exigences des parties prenantes impliquées.

Calendrier de la mise en œuvre:

Les dates exactes seront discutées avec le consultant retenu

Modalités de coordination

Le Community Manager travaillera sous la supervision de l'équipe de coordination de la campagne, en étroite collaboration avec : les experts juridiques (représentant du MOJ), les responsables NCSC, représentant de la DGAPR.

Présentation des Offres :

1. CV et Portfolio (Articles dans le aarea déjà réalisées)
2. un portfolio ou des exemples de pages / campagnes gérées ;
3. une proposition succincte d'approche pour une campagne de sensibilisation.
4. Indicateurs de mesures d'évolution

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont prié.e.s de bien vouloir adresser un dossier de soumission avant le **20-02-2026 à (23h58)** à l'adresse e-mail suivante : consultation@ncsc-ma.org

Objet : Candidature – Consultance CM – [Nom Prénom]